

Conseil de quartier Centre-ville, Frileuse

COMPTE-RENDU de la Réunion du 14/12/2022

Présents :

J. Labado, A. Englestein, B. Cura, B. Vincent, A. Véronèse, D. Vannier, P. Blonde.

1. Boîte à livres

- Les achats ont été faits pour un total de 525,-€ ; les services de la mairie ont été très réactifs.
- Le lieu pour les travaux : la mairie propose de les faire à Pierre Curie. Vérifier la disponibilité de l'atelier municipal avec la mairie.
- L'emplacement devant Trox reste encore à agréer par les services techniques et de sécurité. Il faudra leur donner la dimension exacte de la boîte à livre.
- À noter : le choix de la fixation va influencer le service de la mairie qui validera l'installation. Pour mémoire : pour **toute demande émanant du CdQ et/ou suivi d'un projet en cours**, il faut s'adresser uniquement au service Direction de la Jeunesse et de la vie des Quartiers (DJVQ) au [01 47 40 58 23](tel:0147405823), Sébastien Fivaz ou Laetitia son assistante.

2. Questionnaire

- Les personnes présentes ont validé le questionnaire.
- Emplacement des 5 boîtes à chaussures pour la distribution : 3 pour les boulangeries, 2 à deux endroits de la mairie.

3. Arbres

- Une rencontre a eu lieu avec Mme Cantal-Dupart, en charge de l'espace public.
- Les 13 arbres étaient déjà commandés. Les variétés retenues sont Quercus nigra (chêne noir), Ginkgo biloba (arbre doré) mâle, Fraxinus Raywood (frêne qui a une couleur violette), et Malus (un pommier non comestible qui garde ses pommes rouges tout l'hiver).
- Un arbre supplémentaire serait bienvenu près de l'espace de jeux pour enfants.
- On a suggéré qu'une fiche botanique sur chaque arbre permettrait aux Gentilléens de s'informer. Annie veut bien s'en charger, à charge pour le service Com de la ville de les plastifier. Pour mémoire, cette initiative avait été bien appréciée lors de la réhabilitation de la RD 127. Le modèle convient-il à tout le monde ? PJ
- Une discussion a eu lieu sur des plantes pour l'avenue Raspail, comme la lavande, le romarin et l'agapanthe qui nécessitent peu d'eau et résistent à la chaleur.

4. Budget

- Il n'existe pas de budget communication spécifique additionnel au budget annuel des Conseils de quartiers.

5. Divers

- Le droit de végétaliser est mis en délibération au Conseil Municipal le 15/12/2022. Une ou un porteur.se de projet signera un contrat d'engagement à s'occuper de l'espace qu'il ou elle propose de végétaliser (nettoyage, etc.). La végétalisation sera gratuite ; une assurance sera cependant nécessaire.

JOYEUSES FÊTES !

PROCHAINE RÉUNION : MER. 11 JANV. 2023 ; 20H30 ; JARDIN DE LA PAIX